

ANNEXE

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU CENTRE SOCIOCULTUREL

Entre

La commune de Jonquières Saint Vincent

Représentée par son maire,
et

M.....

Agissant en son nom ou pour le compte de
(association ou entreprise) :

Domicilié :

Tél. fixe : Portable :

Il est convenu la mise à disposition du Centre Socioculturel dans
les conditions suivantes :

1 - Locaux mis à disposition :

Salle polyvalente ☐ Salle polyvalente + salle annexe ☐ Salle annexe ☐

2 - Nature de l'évènement :

3 - Date de l'évènement : Créneau horaire :

**Attention : L'horaire de fermeture du centre socioculturel est fixé à 3h00, et 6h00 par
dérogation**

4 - Préparation de l'évènement : Date : Créneau horaire :

5 - Date de l'état des lieux de sortie et de restitution des clés :

6 - Qualité du demandeur (pour un mariage, un baptême ou un anniversaire) :

7 - Nombre prévisionnel de convives :

8 - Matériel nécessaire demandé :

TYPE DE MATERIEL	QUANTITES
Tables rondes	
Tables rectangulaires	
Chaises	
Bancs	
Grilles d'exposition	
Autres :	
Autres :	

- Le demandeur doit être majeur.
- L'usage privé du CSC est réservé aux seuls contribuables jonquiérois.
- Présentation obligatoire d'un justificatif de domicile ou d'imposition locale
- Présentation obligatoire d'une attestation d'assurance RC

- L'accès aux espaces de stockage du matériel n'est pas autorisé
- Aucun autre matériel que celui demandé ne pourra être mis à disposition

9 - Matériel supplémentaire installé par le demandeur et puissance électrique le cas échéant :

- Autorisé : OUI - NON
- Autorisé : OUI - NON

**Attention : les appareils de cuisson sont interdits, sauf à l'extérieur des locaux s'ils sont
équipés d'un récupérateur de braises.**

Il est interdit d'utiliser le lave-vaisselle.

10 - Tarifs de la mise à disposition (conformément aux délibérations n°043-2010 du 27 avril 2010, 010-2014 du 30 janvier 2014, 101-2017 du 7 décembre 2017, 005-2023 du 19 janvier 2023, et 061-2023 du 31 août 2023) :

Location du centre socioculturel	Tarifs (€)
Grande salle avec cuisine, salle annexe et sanitaires (manifestations privées)	900
Grande salle avec cuisine, salle annexe et sanitaires (manifestations associatives à partir de la seconde manifestation annuelle, manifestations départementales ou régionales, à but lucratif)	120
Grande salle avec cuisine, salle annexe et sanitaires (manifestations associatives de type loto, kermesse, galettes des rois, concerts gratuits)	50
Grande salle (réunions de travail, manifestations associatives, départementales ou régionales, à caractère non lucratif et sans buvette, activités associatives planifiées)	Gratuit
Petite salle avec cuisine et sanitaires (particuliers)	200
Petite salle avec cuisine et sanitaires (réunions de travail)	Gratuit
Caution grande salle	1 800
Caution petite salle	400
Arrhes petite salle	50
Arrhes grande salle (particuliers)	150
Arrhes grande salle (associations et entreprises)	50

11 - Montant total de la mise à disposition = €

12 – Arrhes versées le

- ☐ Par chèque n°
- ☐ En espèces

13 – Caution versée le

- ☐ Par chèque n°

Attention : après la remise des clés, rendez-vous doit être pris avec l'agent responsable pour l'état des lieux d'entrée.

- Les arrhes ne sont pas remboursées en cas d'annulation de réservation.
- Le solde et la caution sont versés lors de la remise des clés
- La caution n'est pas encaissée et est restituée à l'issue de l'état des lieux de sortie

14 – Obligations du demandeur :

- Respecter le règlement d'utilisation du centre socioculturel et la présente convention
- Respecter les consignes de sécurité
- Respecter les consignes de niveau sonore
- Tenir les portes fermées
- Assurer la surveillance des locaux, de ses abords, et du matériel mis à disposition
- Nettoyer le matériel (chaises et tables), l'électroménager (banque réfrigérée, congélateur et réfrigérateur) et les locaux à l'issue de la manifestation (avant l'état des lieux)

Fait à Jonquières Saint Vincent le

Le Maire
Jean-Marie FOURNIER

Le demandeur reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement intérieur, en accepter sans réserve l'ensemble des dispositions et en conserver un exemplaire.
(signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)

ETAT DES LIEUX

ETAT DES LIEUX D'ENTREE		ETAT DES LIEUX DE SORTIE	
ESPACES	ETAT / observations	ESPACES	ETAT / observations
Salle polyvalente		Salle polyvalente	
Salle annexe		Salle annexe	
Hall d'entrée		Hall d'entrée	
Cuisine		Cuisine	
Toilettes		Toilettes	
Autres		Autres	
Autres		Autres	
Abords extérieurs		Abords extérieurs	
Matériel		Matériel	
Autres observations éventuelles :		Autres observations éventuelles :	
Fait le :		Fait le :	
L'agent responsable		L'agent responsable	
Le demandeur		Le demandeur	

